

APPEL D'OFFRES
CAHIER DES CHARGES
du 18/10/2024

Relatif à :

**La structuration de Fibwa Karayib, association à vocation
interprofessionnelle des métiers de la forêt et du bois.**

Dates de la consultation:

du 18/10/2024 au 27/10/2024 à 23h59 -heure Martinique

Contact DAAF : titouan.baraer@agriculture.gouv.fr

en cas d'absence : philippe.mathe@agriculture.gouv.fr
karine.lerouillois@agriculture.gouv.fr

1 Contexte et description de la mission

Fibwa Karayib est une association loi 1901 à vocation interprofessionnelle des métiers de la forêt et du bois créée le 14 mars 2024.

Accompagnée par des acteurs institutionnels, l'association nécessite une coordination interne afin d'initier un fonctionnement optimal et se lancer dans une démarche économiquement durable.

Il est attendu une mission de structuration et gestion globale de l'association débouchant sur le recrutement durable d'un.e chargé.e de mission en charge de la délégation régionale de l'association. Elle doit permettre de :

- mettre en place la gouvernance de la structure ;
- définir un plan d'actions, un plan de financement et une grille tarifaire d'adhésion satisfaisante et durable le cas échéant ;
- rechercher des financements et monter les dossiers en vue de leur obtention ;
- faire vivre l'association jusqu'au recrutement interne.

Les missions doivent être complémentaires et dissociées de la mission de Fibois France. L'enveloppe allouée peut permettre après justification et signature d'un avenant postérieur au conventionnement initial le cofinancement de la personne recrutée.

Cette mission se déroulera sur l'année civile 2025.

2 Pilotage et livrable de l'étude

Le suivi administratif, comptable des travaux sera assuré par la DAAF, service agriculture et forêt. La prestation nécessite des points d'avancement technique mensuels avec le groupe de travail interprofession du programme régional de la forêt et du bois, composé de M. Olivier Demousseau et/ou Titouan Baraer.

Les livrables attendus sont :

- Compte rendu d'Assemblée Générale pour validation du choix du prestataire retenu (pour le versement de l'avance) ;
- plan de financement, plan d'action, grille tarifaire d'adhésion 2025 (pour versement de l'acompte n°1) ;
- Preuve de dépôt d'une demande de financement auprès de l'ADEME a minima (pour le versement de l'acompte n°2) ;
- proposition d'emploi du/ de la candidat.e recruté.e ou argumentaire de non recrutement le cas échéant (pour versement du solde).

3 Calendrier prévisionnel

L'étude devra démarrer à compter de la date de notification de la commande prévue. La date prévisionnelle de démarrage est fixée au 1^{er} novembre 2024, pour une durée totale maximale de 9 mois.

4 Présentation de la prestation technique et financière

Le montant global de l'enveloppe financière consacrée à l'opération est inférieure à 33 000€ T.T.C. Une avance de 30% maximum sur le montant pourra être versée sur demande du bénéficiaire à la signature de la convention.